



Palézieux, le 10 juin 2008

Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux



Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 22 (extrait)
Présidence : M. Dind, Municipal,
Séance ouverte à : 18.30 h.
Municipalité présente : MM. Taillens, Syndic, et Jordil, Municipal, excusés

Lors de sa séance du 2 juin 2008, la Municipalité a décidé :

Association des communes suisses, Collaboration intercommunale	La Municipalité prend note de l'invitation de l'Association des communes suisses à participer, le 18 juin 2008 à Lucerne, à la 55ème assemblée générale ainsi qu'à la réunion "Collaboration intercommunale" et décide de se faire excuser.
Art'is Production	La Municipalité décide, à titre de soutien, d'abandonner la facture de <u>fr. 500.--</u> concernant la location du Battoir pour la préparation des décors du spectacle « Boulevard du Palais ».
APROMAD, Consultation	La Municipalité prend note de la prise de position de l'APROMAD dans le cadre de la consultation sur l'avant-projet de loi sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) et la révision totale de la loi du 5 décembre 1967 créant un Organisme médico-social vaudois.
Sentences	La Municipalité décide de délivrer la sentence 20/08 de <u>fr. 220.--</u> concernant un dépôt de déchets non autorisé.
Vente de tabac aux jeunes	La Municipalité prend note du courrier du Conseil d'Etat et de l'ISPA rappelant les règles pour une application stricte de l'interdiction de la vente de tabac aux jeunes de moins de 18 ans.
Paroisse Oron-Palézieux	La Municipalité prend note de l'invitation à participer, le 9 juin 2008, à l'Estrée, au spectacle "A l'horizonnotre société et les personnes âgées" et décide de se faire excuser.
FEDEVACO	La Municipalité prend connaissance du rapport 2007 de la FEDEVACO et décide de ne pas entrer en matière sur la demande de soutien financier.
Sentences	La Municipalité décide de délivrer la sentence 19/08 de <u>fr. 60.--</u> pour un stationnement illicite.





Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux



Asile des aveugles	La Municipalité prend note du rapport 2007 de l'Asile des aveugles et décide de se faire excuser pour l'assemblée générale du 26 juin 2008.
Biomasse Énergie	La Municipalité décide d'inscrire M. Bays, Municipal, au séminaire du 24 juin 2008 avec pour thème "Quels carburants renouvelables ?".
Cadastre	La Municipalité prend note de la directive cantonale pour la structuration et l'échange de données numériques géoréférencées d'affectation du sol qui entrera en vigueur le 1er juillet 2008.
AVIC, Sortie estivale	La Municipalité prend note de l'invitation à participer à la sortie estivale de l'AVIC et décide de se faire excuser.
Ambroisie	La Municipalité prend note de l'inscription de M. René Dufey au cours sur l'ambroisie et les néophytes, le 17 juin 2008 à Rolle.
Casier sanitaire des eaux	La Municipalité prend note du rapport d'analyse de l'eau des Barussels effectué en date du 13 mai 2008 et qu'elle est conforme aux prescriptions.
Romande Énergie, Adaptation tarifaire	La Municipalité prend note des nouvelles conditions tarifaires qui seront appliquées sur la consommation électrique des bâtiments communaux.
ASHB, prêt sans intérêts	La Municipalité prend note des remerciements de l'ASHB concernant le prêt sans intérêt qui lui a été accordé pour les travaux effectués au terrain de Montelly.
Finale vaudoise des solistes et petits ensemble	La Municipalité prend note de la demande de soutien financier concernant l'organisation de la finale 2008 qui aura lieu le 8 novembre à Gimel et décide de ne pas entrer en matière.
Fluid Automation System Technologies SA	La Municipalité décide de louer l'ancienne grande salle les 10 et 11 juin 2008 à Fluid Automation Technologies S.A. pour un cours de formation.
Nonagénaires	La Municipalité décide de déléguer M. Jordil, Municipal, pour adresser les vœux de la Municipalité à M. Alfred Oberson qui va fêter ses 90 ans le samedi 7 juin 2008.
Auberge communale	La Municipalité décide d'adjuger les travaux de mise en conformité de l'Auberge communale à l'entreprise Millasson Électricité SA.
Gazette no 43	La Municipalité accepte le projet de gazette no 43.

./.



Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Centre carcéral,
Argumentaire

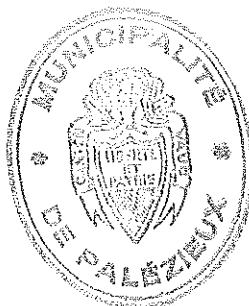
La Municipalité adopte le projet d'argumentaire et de brochure explicative concernant la votation du 13 juillet 2008 sur le centre carcéral.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 24.00 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Philippe Tailens



Le Secrétaire :

Jean-Daniel Graz

